




Sortir ou rester : facteurs en cause dans la trajectoire de violence conjugale chez les femmes arabo-musulmanes

Salima Massoui. Ph.D.

Professionnelle de recherche
École de travail social, UQAM



Structure de la présentation

1. Problématique
 2. Étude de cas: choix du terrain et démarche d'analyse
 3. Principaux résultats
 1. Analyse du processus décisionnel
 2. Analyse des facteurs en jeu
 4. Discussion et conclusion
- 



1. Problématique

- Les études sur les femmes occidentales
- Les études sur les femmes arabo-musulmanes
- Question de recherche

Les études sur les femmes occidentales

- Cinq facteurs influençant la décision de rester ou de mettre fin à une relation conjugale abusive sont récurrents dans la littérature:
 1. L'intensité de la violence (Anderson, 2007, DeMaris, 2000),
 2. Les ressources sociales et financières disponibles (Alexander et al., 2009, Waldrop et Resick, 2004),
 3. L'indépendance affective et l'estime de soi (Alexander et al., 2009, Dutton et Painter., 1993),
 4. La présence des enfants (Goetting, 1999, Richie, 1996),
 5. La religiosité (Gillum et al. 2006, Nason-Clark, 1997),
- Ces facteurs donnent une idée des probabilités de sortie, mais sans toutefois les garantir.

Les études sur les femmes arabo-musulmanes

- Les sociétés arabes diffèrent des sociétés occidentales sur plusieurs aspects (Gharaibeh et Oweis, 2009, Haj Yahia, 1998b), notamment :
 1. La structure et les valeurs familiales;
 2. Le statut des hommes et des femmes;
 3. La place accordée à la religion.
- Pourtant, il y a peu d'études qui tiennent compte de l'impact de ces dynamiques socioculturelles sur le déroulement de la violence conjugale.



Question de recherche

➤ **Question fondamentale:**

- Quels sont les facteurs qui favorisent la sortie des femmes arabo-musulmanes victimes de violence conjugale?

➤ **Question spécifique:**

- Comment ces facteurs sont-ils similaires ou s'articulent-ils différemment dans un contexte arabo-musulman, celui du Maroc?
- J'ai mené une recherche essentiellement exploratoire, qui ne vise pas une représentativité statistique.



2. Étude de cas: terrain et démarche d'analyse

- Le choix du Maroc et des centres d'écoute
- Le cadre d'analyse

Le choix du Maroc et des centres d'écoute

- ▶ **Étude de cas suggestive:** Retenir une société arabo-musulmane permet de comprendre empiriquement la réalité de la violence conjugale.
- ▶ **Le choix du Maroc:**
 - ▶ Société à forte population musulmane,
 - ▶ Présence de réformes juridiques et de politiques publiques pour combattre la violence conjugale
 - ▶ Ouvre à une documentation du phénomène.
- ▶ **Le choix des centres d'écoute:**
 - ▶ Lieux accueillant et accompagnant des femmes violentées par leurs conjoints en toute sécurité.
 - ▶ Permet un contact prolongé avec les femmes et de construire une relation de confiance avant de faire des entretiens.
- ▶ **Méthodes de collecte des données:** Entretiens semi-directifs individuels (récit de vie) et observation participante de la vie de trois centres d'écoute de la région de Rabat.
- ▶ **Échantillon:** 17 femmes de 19 à 55 ans rencontrées en 2012-13.

La démarche d'analyse

- ▶ **1^{er} temps:** Identification des étapes (moments marquants) du processus de prise de décision des femmes victimes rencontrées
 - ▶ Le modèle du changement de comportement de Prochaska et DiClemente (1984) et ses cinq étapes (la précontemplation, la contemplation, la préparation, l'action et le maintien) a favorisé cette analyse.
- ▶ **2e temps:** Identification des facteurs en jeu qui influencent la sortie ou la non-sortie des femmes.
 - ▶ La littérature déjà citée sur le maintien de la relation conjugale ou la séparation permet de mieux saisir les étapes de l'action et du maintien chez les femmes rencontrées.



3. Principaux résultats

- Analyse du processus décisionnel
- Analyse des facteurs en jeu



A) L'analyse du processus décisionnel: la précontemplation (I)


- ▶ Toutes les femmes ne reconnaissent pas la violence conjugale comme un problème au départ.
- ▶ Trois types d'événements la déclenchent:
 - ▶ Quand l'épouse revendique ses droits auprès du conjoint (11 femmes);
 - ▶ Quand un tiers parti fait pression sur le conjoint (4 femmes);
 - ▶ Quand le conjoint juge que son épouse ne respecte pas les obligations culturelles relatives à son rôle (2 femmes).
- ▶ Certaines prendront beaucoup de temps à prendre conscience du problème, d'autres non.

A) L'analyse du processus décisionnel: la contemplation (II)

- ▶ Les femmes reconnaissent la nature du problème qu'elles vivent, en totalité ou en partie, suite à un événement ou une série d'événements.
- ▶ Il peut s'agir de
 - ▶ L'expulsion de la maison à répétition (5 femmes);
 - ▶ L'intervention d'un proche auprès de la femme (2 femmes);
 - ▶ L'appropriation des biens de la conjointe (2 femmes);
 - ▶ L'intensité de la violence vécue (6 femmes);
 - ▶ L'adultère du mari (1 femme);
 - ▶ Un problème de santé lié à la violence (1 femme).
- ▶ Toutes ne perçoivent pas de la même façon la normalité et la dangerosité du conjoint.

A) L'analyse du processus décisionnel: la préparation (III)

- Différentes stratégies sont mises en place pour faire face à la violence du conjoint, sans qu'il soit nécessairement question de le quitter.
- Cinq ont été identifiées. Il peut s'agir:
 - L'attente du moment propice pour entamer les démarches de divorce (4 femmes);
 - La confrontation verbale et physique du conjoint (3 femmes);
 - Le recours à la police (2 femmes);
 - Le recours à une médiation familiale (1 femme);
 - L'attente du retour du conjoint ou d'un signal pour revenir auprès de lui (7 femmes).
- Ces différentes stratégies permettent d'anticiper pour une bonne part l'action qui suivra.



A) L'analyse du processus décisionnel: l'action (IV)

- ▶ L'action de la femme consiste à s'engager dans une transformation de sa situation.
- ▶ L'étape de la préparation a de fortes conséquences sur l'action.
 - ▶ Position d'attente stratégique: les quatre femmes (sur quatre) décident de quitter.
 - ▶ Position de confrontation: deux femmes (sur trois) décident de quitter.
 - ▶ Recours à la police: une femme (sur deux) quitte.
 - ▶ Recours à la médiation familiale: le divorce est initié par le conjoint (une femme).
 - ▶ Position d'attente passive: cinq femmes (sur sept) sont restées et deux (sur sept) ont subi un divorce initié par le conjoint.



A) L'analyse du processus décisionnel: le maintien (V)

- ▶ Le maintien est la persévérance dans la décision de quitter ou d'entamer la procédure de divorce.
 - ▶ Six femmes ont volontairement mis fin à leur trajectoire de violence conjugale (la démarche de divorce est complétée);
 - ▶ Une femme a échoué de s'en sortir à cause de contraintes judiciaires;
 - ▶ Trois femmes tiennent à leur situation maritale malgré la violence du conjoint et sont donc forcées de sortir contre leur gré;
 - ▶ Sept femmes sont restées avec leur conjoint abusif.
- ▶ Les raisons pour lesquelles certaines femmes sont restées et d'autres ont quitté sont multiples et complexes.

B) L'analyse des facteurs en jeu: la sortie volontaire et involontaire

- ▶ **Sortie volontaire:** Sept facteurs ont favorisé la sortie de ces femmes:
 1. La conscience de la violence et du danger qu'il représente (3 femmes sur 6);
 2. Le soutien de la famille de la femme (5 femmes sur 6);
 3. L'indépendance financière de la femme (2 femmes sur 6);
 4. L'estime de soi (3 femmes sur 6);
 5. La résistance au mari inspiré de la religion (3 femmes sur 6);
 6. Le consentement du mari à la rupture (2 femmes sur 6);
 7. Le soutien des enfants de la femme (2 femmes sur 6).
- ▶ **Sortie involontaire:** Un seul facteur empêche les femmes de rompre avec le conjoint, soit
 1. La dépendance affective envers le conjoint (3 femmes sur 3),

B) L'analyse des facteurs en jeu: la non-sortie

- Sept facteurs ont empêché les femmes d'y parvenir:
 1. La banalisation de la violence du conjoint malgré son intensité (4 femmes sur 8);
 2. L'absence de soutien de la famille (4 femmes sur 8);
 3. L'insécurité financière (3 femmes sur 8);
 4. L'autoculpabilisation (une femme sur 8);
 5. La soumission au mari au nom de la religion (2 femmes sur 8);
 6. Les contraintes d'ordre juridique (une femme sur 8);
 7. La préoccupation pour la stabilité des enfants (3 sur 8).
- Chaque non-sortie est multifactorielle, mais la responsabilité imputée à la femme de maintenir la stabilité de la famille y tient un rôle central.



4. Discussion et conclusion

- Discussion des facteurs
- Impacts sur l'intervention sociale

Discussion des facteurs

- ▶ Trois facteurs similaires à ceux indiqués dans la littérature occidentale, malgré une conceptualisation différente, ont joué un rôle significatif dans la sortie des femmes. Il s'agit de:

1. Le soutien de la famille (5 sorties sur 6):

- Le divorce ne se décide pas seul, mais avec les parents qui sont responsables de l'image publique de la famille et de la fille,
- Lorsque la décision est prise, la famille assure la médiation avec le conjoint et sa famille,
- L'absence de ressources financières peut être compensée par le soutien de la famille qui reprend la femme chez elle.

2. La reconnaissance de l'intensité de la violence (3 sorties du 6):

- Les femmes nomment le danger du conjoint en le considérant comme un criminel, un malade mental ou mauvais musulman.
- Elles se libèrent de l'obligation culturelle et de la pression sociale imposant le maintien de la famille pour mettre leur sécurité de l'avant,

3. L'estime de soi (3 sorties sur 6):

- Les femmes ont la conviction que le conjoint est la source du problème, et non elles-mêmes,
- Elles ont le sentiment d'être capables de vivre et de reconstruire leur vie sans lui, et ce malgré l'opprobre social du divorce



Impacts sur l'intervention

- ▶ Comment intervenir alors que les pressions familiales, et plus largement communautaires, n'offrent généralement pas d'autres choix aux femmes que de rester avec leur conjoint?
- ▶ La prise en compte d'enjeux d'ordinaires exclus (p. ex. la religion, le poids de la famille et du réseau de proches) peut permettre la création de nouvelles stratégies d'intervention.
 - ▶ **Famille:** expérimenter un accompagnement familial avec un imam, une intervention auprès du leader de la famille étendue ou de proches de bonne réputation.
 - ▶ **Reconnaissance de l'intensité de la violence:** sensibiliser les femmes au danger d'un conjoint violent en les mettant en contact avec une femme de la même communauté qui a vécu cela.
 - ▶ **Estime de soi:** encourager l'intégration des femmes dans des activités communautaires valorisantes ou des cercles de parole.
- ▶ L'idée n'est pas de revoir tout ce qui se fait déjà bien dans l'intervention, mais de tenir compte du bagage socioculturel spécifique aux femmes arabo-musulmanes.